



Vaulx en Velin, le 14 février 2017

Réf. ST - BP L - n° 006

**Destinataires : Groupements sportifs
Comité directeur
Comités départementaux
FFVB**

**COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal n° 5
Réunion du 14 janvier 2017**

Présents : Christian Bernette, Martine Cyvoct (CD01-titulaire), Jeanine Druet, Elsa Durieux, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial, Gerald Martinon (CD26/07-titulaire), Guillaume Mboubateuwawe (CD73-suppléant), Béatrice Perrier, Jean-Claude Savoy (CD74-titulaire), Bernard Thivillier, Georges Vialla (CD42-titulaire), Christophe Vigneron (CD63-titulaire), Christelle Vignes (CD38-titulaire), Jean-Pierre Vinot (CD69-titulaire), Pierre Vouillot, Guy Wack.

Excusés : Michel Carras, Richard Goux, Corinne Lafitte, Cécile Mazet, Christophe Nouvel (CD15), Jean Luc Royet (CD43), Philippe Sagnard, Jean-Marie Schmitt, Nathalie Turin,

Assistent : Olivier Verdet (CD01-suppléant), Etienne Pique (Assistant secrétariat)

1. Installation du Comité Directeur

Rappels :

- Les membres du Comité Directeur sont issus :
 - Du scrutin plurinominal à un tour, organisé au cours de l'AG électorale,
 - Du statut de représentant de Comité Départemental (un titulaire, un suppléant),
- Son rôle : Organe décisionnel de la politique de la ligue, dans le respect des orientations décidées en Assemblée Générale ;
- Pierre Vouillot a été élu Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes au cours de l'assemblée générale du 17 décembre 2016 ;
- Sur la proposition du Président, le Comité Directeur réuni aujourd'hui doit valider la composition en termes de siège et fonction.

Mise en place de 4 vice-présidents :

- Nathalie Turin : référente sur la fonction des différentes commissions disciplines et éthiques liées aux textes ;
- Jean-Michel Ficheux : suivi des salariés ;
- Daniel Maisonnial : interface des commissions Sportive, Arbitrage, Beach et Développement ;
- Christian Bernette : référent par rapport à l'organisation au sein de l'Auvergne.

Date d'approbation : 08/02/2017

Date de diffusion : 14/02/2017

Auteur : Béatrice Perrier

Proposition de composition du Comité Directeur :

- Président : Pierre Vouillot
- Vices Présidents : Nathalie Turin
Jean Michel Ficheux
Daniel Maisonnial
Christian Bernette
- Secrétaire Générale : Béatrice Perrier
- Secrétaire Général Adjt : Michel Carras
Cécile Mazet
- Trésorier : Jean-Michel Ficheux
- Trésorière Adjointe : Jeanine Druet
- Membres élus : Elsa Durieux, Richard Goux (Médecin), Corinne Lafitte, Philippe Sagnard, Jean Marie Schmitt, Bernard Thivillier, Guy Wack
- Membres représentants des Comités et suppléants : Martine Cyvoct (Repr 01), Olivier Verdet (Sup 01), Christophe Nouvel (Repr 15), Gérald Martinon (Repr 26/07), Mathilde Lapeysonnie (Sup 26/07), Christelle Vignes (Repr 38), Gilles Rullière (Sup 38), Georges Vialla (Repr 42), Nadine Ferret (Sup 42), Jean Luc Royet (Repr 43), Christophe Vigneron (Repr 63), Julie Ponson (Sup 63), Jean Pierre Vinot (Repr 69), Michelle Akilian (Sup 69), Véronique Frelat (Repr 73), Guillaume Mboubateuwawe (Sup 73), Jean Claude Savoy (Repr 74), Maria Ongaro (Sup 74).

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Pour mémoire, il reste un poste vacant qui doit être occupé par une femme. Un appel à candidature sera fait lors de la prochaine assemblée générale.

Le Comité de l'Allier (03) va se réorganiser prochainement et transmettra le nom de ses représentants, titulaire et suppléant.

2. Installation du Bureau Exécutif (BE)

Rappels :

- Ses membres sont élus par le Comité Directeur, sur proposition du Président. Seuls les élus issus du scrutin plurinominal peuvent être membres du BE,
- 8 membres maximum,
- Possibilité d'inviter toute personne jugée utile à la prise de décisions pour le bon fonctionnement de la Ligue,
- Rôle : Mise en œuvre des décisions du Comité Directeur.

Proposition de composition du Bureau Exécutif :

Pierre Vouillot, Nathalie Turin, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial, Béatrice Perrier, Michel Carras, Jeanine Druet, Christian Bernette.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

3. Installation des Présidents des Commissions

Rappels :

- Après élection par le Comité Directeur, sur proposition du Président, des présidents de commission, les membres des commissions sont désignés par le BE sur proposition des présidents des commissions et approuvés par le Comité Directeur.
Une commission est une instance de réflexion, force de proposition par rapport à son domaine de compétence. Le président s'entoure de différentes personnes (autant qu'il veut).
- Rôle :
A l'initiative des commissions ou en réponse à une demande du Comité Directeur ou BE, les commissions étudient, recherchent et proposent pour faire évoluer la politique de la Ligue.
Les commissions ne sont pas des organes de décision.

Proposition de Présidents de commissions :

- | | |
|---|------------------------|
| • Commission Régionale Sportive (CRS) : | Bernard Thivillier |
| • Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) : | Nathalie Turin |
| • Commission Régionale Technique (CRT) : | Jean Marie Schmitt |
| • Commission Régionale Statuts et Règlements (CRSR) : | Corinne Lafitte |
| • Commission Régionale Médicale (CRM) : | Richard Goux |
| • Commission Régionale des Finances (CRF) : | Jean Michel Ficheux |
| • Commission Régionale de Discipline et d'Ethique (CRDE) : | Guy Wack |
| • Commission Régionale d'Appel (CRAp) : | Jean-Claude Savoy |
| • Commission Régionale de Surveillance des AG Régionales :
(Contrôle des Opérations Electorales) | Pierre-Emmanuel Pequey |
| • Commission Régionale de Beach Volley (CRBV) : | Philippe Sagnard |
| • Commission Régionale de Développement : | Pascal Fonnesu |
| • Commission Régionale de Communication et Promotion : | Elsa Durieux |
| • Commission Régionale d'Equipement : | Michel Carras |

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Approuvé à la majorité

4. Principes d'organisation et de fonctionnement

Les liens, la communication entre les instances :

Quelle que soit l'instance, toute réunion doit faire l'objet d'un compte rendu.

En Comité Directeur :

L'adjoint au Secrétariat Général rédige le compte-rendu de la réunion et le transmet sous 48h au Secrétariat Général. Le Secrétariat Général se charge de diffuser le PV aux membres présents à la réunion, qui ont 72h pour l'amender. Le PV définitif est proposé à l'ensemble des membres du Comité Directeur qui ont 72h pour l'approuver (Approbation par consultation Doodle).

Le PV est alors diffusé sur le site de la Ligue.

Pour les représentants de Comité Départemental, Pierre Vouillot précise que la convocation et les documents de travail seront envoyés par mail uniquement au titulaire. Charge à lui, s'il le souhaite, d'assurer la diffusion vers son suppléant.

Le fil conducteur des réunions sera présenté en amont de chaque réunion, accompagné des documents de travail, afin d'alimenter les réflexions de chacun.

Pour que tout le monde puisse accéder à cette information, Elsa Durieux propose de travailler avec Google Drive. La procédure sera précisée et explicitée ultérieurement.

En BE :

L'adjoint au Secrétariat Général rédige le compte-rendu de la réunion et le transmet sous 48h au Secrétariat Général. Le Secrétariat Général se charge de diffuser le PV aux membres présents à la réunion, qui ont 72h pour l'amender. Le PV définitif est proposé à l'ensemble des membres du BE qui ont 72h pour l'approuver (Approbaton par consultation Doodle).

Le PV est alors diffusé sur le site de la Ligue.

En Commission Régionale :

Le Président de la Commission assure la transmission du compte-rendu de la réunion sous 48h au Secrétariat Général. Le Secrétariat Général se charge de diffuser le PV aux membres présents à la réunion, qui ont 72h pour l'amender. Le compte rendu définitif est proposé à l'ensemble des membres de la commission qui ont 72h pour l'approuver (Approbaton par consultation Doodle).

Le Compte-rendu est alors diffusé sur le site de la Ligue.

Le but est de permettre une meilleure communication, plus rapide, pour que les informations soient connues de tous sous 10 jours.

Si besoin de décisions rapides, la commission peut soumettre un avis ou un projet au Comité Directeur qui a pouvoir de décision et de validation.

L'idée est de mettre en place d'avantage de cohérence et de transversalité entre les commissions.

Réunion commune :

Il est prévu fin février un temps de travail et d'échange entre les commissions Financière, Arbitrage, Sportive, Développement, Beach et Technique

Modalité : un samedi, à partir de 10h
1h30 de travail en commission

Présentation de l'avancée des travaux, proposition en séance plénière.

Retour sur les propositions.

Le principe de cette réunion est retenu à l'unanimité.

Discussion : il serait préférable que les commissions se réunissent en amont de la réunion commune pour préparer leurs interventions, ce qui permettrait de gagner 1h30 de réunion.

Compte-tenu du fait que les commissions ne sont pas encore formées, le laps de temps est jugé un peu court. Christophe Vigneron propose que cette réunion se déroule le 11 mars 2017, à l'occasion du week-end des finales de la coupe de France sénior à Clermont-Ferrand. A étudier.

Missions prioritaires aux commissions :

- Finances : Harmonisation des tarifs,
- Arbitrage : Harmonisation des pratiques,
Formation,
Désignation : nb d'arbitre par match,
Indemnité,
- Sportive : Harmonisation des championnats,
Compétition,
Loisir Compet'lib,
- Développement : Augmentation du nombre de structures (clubs, équipes au sein des GSD ...) et accueil des pratiquants hors FFVB,
- Beach : Type de compétition, Formation,
- Technique : Définition d'une stratégie commune de formation du joueur (du club aux pôles en passant par les sections sportives, CDE, CRE, ...). Travailler sur la visibilité car les gens ne comprennent pas bien le parcours du jeune.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité ces missions prioritaires.

5. Information sur le partenariat "Sport Partner Conseil"

La commission Equipement, présidée par Michel Carras et mise en place lors du comité directeur du 28/09/2016, s'était donnée pour objectif de trouver un financement pour équiper les techniciens de la Ligue et des Comités et les collectifs dans le cadre des différentes activités liées à leurs interventions.

Une convention a été signée avec la société Sport Partner Conseil (SPC) qui travaille avec l'équipementier ERREA.

Coordonnées de SPC :

Serge Deloutre, 6 rue des Sureaux 34300 Agde
TEL : 06 14 45 97 15 Mail : sergedeloutre@gmail.com

Les termes de la convention sont les suivants :

Sport Partner Conseil s'engage auprès de la Ligue :

- SPC (Sport Partner Conseil) s'engage à fournir une étude gratuite sur toutes les demandes adressées par la Ligue.
- SPC établira un tarif préférentiel avec une remise de 30 à 50% sur les prix catalogues suivant les fournisseurs (50% pour la marque ERREA).
- SPC organisera l'acheminement des produits vers la ligue.
- SPC paiera les frais de port.

Sport Partner Conseil s'engage auprès des clubs :

- SPC s'engage à appliquer une remise de 35% sur prix publics pour toute commande d'une structure se présentant de la part du partenaire de la ligue.
- Sur les commandes (de la marque ERREA) la ligue percevra 15% de royalties (de la facture acquittée) payables sur facture sponsoring.
- SPC organisera l'acheminement des produits vers les clubs.
- SPC paiera les frais de port.

Le réseau de SPC comprend :

- Equipementier sport ERREA (Italie)
- Sport wear Shilton (France)
- Fourniture de ballons Tous sports Mikasa, Molten, Wilson.
- SRT67 Agence événementielle.
- Sportifrance Grossiste d'équipement de salle et de matériels sportifs.

Jean-Michel Ficheux ajoute que SPC accepte le paiement en 2 ou 3 fois, la facture devant être soldée pour la fin de la saison.

Pour pouvoir bénéficier des propositions tarifaires faites à la Ligue, les Comités devront envoyer leurs commandes de matériel à la commission équipement pour la valider auprès de SPC.

Des catalogues des produits proposés seront transmis aux Comités. Les clubs devront aller sur internet, se rapprocher de leur comité ou prendre contact avec SPC.

Il est proposé d'intéresser les Comités sur un reversement des royalties perçues :

Sur les commandes clubs, au lieu de 15% de royauté perçues par la Ligue, 5% des commandes seront versés au Comité concerné et 10% à la Ligue.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétariat Général, avec l'aide de Michel Carras, se charge de préparer un courrier personnalisé aux clubs et aux comités pour les informer sur le partenariat et les remercier pour leur investissement futur dans ce projet. Afin que le projet fonctionne, l'implication des comités et des techniciens doit en effet être importante dans la diffusion de l'information auprès des clubs.

6. Questions diverses

6.1 Logo - Charte graphique

Elsa Durieux présente les projets de nouveau logo et de charte graphique.

Un nouveau logo est validé par le Comité Directeur.

Pour répondre aux inquiétudes de Gérald Martinon, l'appartenance à la FFVB est rappelée par la présence sur les courriers ou sur les affiches des deux logos.

Sur les courriers, le logo de la fédération est maintenu en pied de page, aux côtés de ceux de la Région et du Ministère.

Il est confié à Elsa Durieux le soin de travailler à nouveau la charte graphique.

6.2 Tournoi Qualificatif aux Championnats du Monde (TQCM)

Pierre Vouillot donne l'information que la ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball (LRAVB) accueillera à Lyon du 24 au 28 mai 2017, le TQCM ; Europe poule 1.

Le 30 novembre 2016, une rencontre a eu lieu entre Arnaud Dagorne (Directeur Général FFVB), et pour la LRAVB, Michelle Akilian et Pierre Vouillot.

Les principes de l'organisation suivants ont été définis : FFVB organisatrice - LARAVB : accompagnement dans l'organisation.

Les objectifs pour la LARAVB :

- Ne pas perdre d'argent,
- Promouvoir le Volley Ball dans la région au travers d'une manifestation d'envergure Européenne.

Une nouvelle rencontre a eu lieu le 8 janvier 2017 entre Arnaud Dagorne (Directeur Général FFVB), Evlin Kozludère (Ligue Lorraine) et pour la LARAVB, Michelle Akilian, Pierre Vouillot et Jean-Michel Ficheux.

L'objectif de cette réunion était de préciser les domaines d'intervention FFVB – LARAVB.

Un Comité d'organisation a été mis en place, constitué de Michelle Akilian, Jean Michel Ficheux, Laurent Alliod et Pierre Vouillot.

Il s'est réuni pour la première fois le 12 janvier 2017, dans le but d'établir la liste des secteurs, en définir les contours, avancer des noms de responsables.

L'information va être maintenant diffusée, et il sera fait appel à candidature de bénévoles.

6.3 Fusion juridique

Pierre Vouillot donne l'information qu'après la fusion fédérale, la Ligue entre dans la phase de fusion juridique.

Cette phase est pilotée par la FFVB (Vice-Président en charge de la réforme territoriale). Un calendrier qui s'étend du 15 janvier au 30 juin 2017 a été défini.

La première opération qui est le dépôt des nouveaux statuts (avec le comité directeur et le bureau exécutif), se déroulera dans les meilleurs délais à Grenoble.

6.4 Aides Aux Ligues (AAL)

Pierre Vouillot donne l'information que le dossier AAL a été renvoyé à la FFVB.

La Ligue Rhône Alpes répond à 6 ou 7 critères : enjeu 20 000€

La Ligue d'Auvergne n'a pas répondu.

6.5 Accompagnement financier de la fusion

Pierre Vouillot donne l'information... Sur justificatif, remboursement à concurrence de 1500€ des frais de déplacement, repas, location, liés à la fusion

6.6 Présence aux réunions

- Région Auvergne Rhône-Alpes : Annonce de la politique sportive
Mercredi 25 janvier - 16h30
Hôtel de Région 1 esplanade François Mitterrand 69002 LYON

Pierre Vouillot et Jean-Marie Schmitt seront présents.

- CROS : Cérémonie des Vœux
Mercredi 25 janvier - 18h30
Renault Lyon Sud Vénissieux 364 Route de Vienne 69200 VENISSIEUX

Jean-Pierre Vinot se porte volontaire pour représenter la Ligue lors de cette réunion.

6.7 Autres remarques

Jean-Pierre Vinot donne l'information que le Président de la FFVB a annoncé que le système des vœux allait changer pour la future Assemblée Générale qui aura lieu à Nantes. Cela passerait par les 4 représentants des clubs. Les vœux devront parvenir à la FFVB avant le 28 février 2017.

L'ordre du jour est épuisé. La réunion est levée à 14h20.

La secrétaire générale
Béatrice Perrier